



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

métro et RER

Question écrite n° 1252

Texte de la question

Mme Muguette Jacquaint attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur le nécessaire développement des transports collectifs desservant la commune du Bourget, en Seine-Saint-Denis. En effet, Le Bourget est actuellement un carrefour routier et autoroutier important et, de ce fait, la voirie se trouve saturée et la population subit les nuisances liées à ce phénomène. Depuis plusieurs années, les élus locaux et les décideurs économiques souhaitent l'étude et la réalisation de moyens de communication alternatifs permettant de sauvegarder l'environnement, de développer les atouts économiques en lien avec l'aéroport. Ces propositions se fondent sur le prolongement de la ligne 7 du métro jusqu'à l'aéroport, son parc des expositions et le musée de l'air et, d'autre part, sur l'ouverture au trafic voyageurs de la ligne SNCF appelée grande ceinture, par la réalisation de la tangentielle reliant le Val-d'Oise à Roissy, qui serait optimale si elle passait par la commune du Bourget. En conséquence, elle lui demande quels sont les moyens qu'il compte mettre en oeuvre pour ce réseau de transport collectif irradiant Le Bourget, mais aussi l'ensemble de la Seine-Saint-Denis.

Texte de la réponse

Pour tenir compte des évolutions économique et démographique et adapter les réseaux aux besoins nouveaux qui apparaissent, les priorités dans le domaine des transports en commun doivent être réorientées vers les déplacements de banlieue à banlieue. Dans cette optique, il est dans les objectifs de l'Etat que les tangentielles soient, d'une façon générale, prises en considération dans le prochain contrat de plan Etat-région Ile-de-France. La liaison Val-d'Oise-Roissy, empruntant en partie les emprises de la grande ceinture ferroviaire, est d'ores et déjà amorcée par le prolongement de la ligne C du RER jusqu'à Pontoise. Le maillage des futures rocade de transports collectifs avec des prolongements de lignes de métro est une question qui ne manquera pas de se poser lors des réflexions qui seront engagées pour la préparation du plan de déplacements urbains de la région d'Ile-de-France.

Données clés

Auteur : [Mme Muguette Jacquaint](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (3^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1252

Rubrique : Transports urbains

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement et transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 juillet 1997, page 2403

Réponse publiée le : 20 octobre 1997, page 3589